

# Matériel

- collier ou harnais : préconisation harnais car toute tension au collier est désagréable voire douloureuse (de mauvaises associations peuvent en découler et engendrer de la réactivité). L'apprentissage de la marche en laisse peut se faire avec n'importe quel harnachement
- laisse courte (1,5-2m)
- longe pour permettre au chien une semi-liberté avant d'avoir un rappel adéquat en toute situation
- gamelles (eau et nourriture)
- couchage adapté
- jouets (attention à la matière et à la taille)
- jouets à garnir (type Kong classic)
- "os" à ronger : peau de boeuf, oreilles, sabots de veau, etc. (produits naturels)



# Alimentation

- la marque et la quantité des croquettes données à la SGPA seront indiquées
- des rations pour plusieurs jours seront fournies
- un changement d'alimentation se fait de manière progressive (3/4-1/4 pendant quelques jours, 1/2-1/2 pendant quelques jours, 1/4-3/4 pendant quelques jours) – faire attention aux selles et à l'état général du chien pendant la transition
- s'il devait y en avoir, respecter les allergies du chien et adapter l'alimentation en fonction
- eau fraîche à disposition en permanence

# Éducation

- éduquer un chien se fait de manière bienveillante et dans le respect de son intégrité physique, mentale et émotionnelle
- l'éducation d'un chien est nécessaire pour qu'il puisse s'intégrer dans la société humaine
- la SGPA vous encourage, dans tous les cas, à vous faire accompagner par un éducateur canin agréé

*TMC : Les détenteurs de chien, dont l'animal pèse plus de 25 kg et une taille au garrot équivalente ou supérieure à 56 cm, doivent prendre contact avec un éducateur canin agréé afin de passer et de réussir le test de maîtrise de comportement dès que le chien a atteint l'âge de 18 mois, et dans un délai n'excédant pas 3 mois.*



# Santé

- la vaccination contre la rage est obligatoire (rappel tous les 3 ans) sur le canton de GE et pour passer la frontière
- la vaccination combinée des maladies (parvovirose, leptospirose, hépatite du chien, maladie de carré et toux du chenuil) est recommandée chaque année – à adapter selon l'avis de votre vétérinaire – généralement obligatoire pour l'admission du chien en pension
- la vermifugation est recommandée tous les 3 mois – à adapter selon l'avis de votre vétérinaire
- les traitements antiparasitaires sont particulièrement recommandés pendant la période à risque pour les tiques – à adapter selon l'avis de votre vétérinaire
- tout changement dans l'état général de votre chien doit vous alerter et, le cas échéant, donner lieu à une consultation auprès de votre vétérinaire

## à la maison

- les espaces de couchage servent de point de repos ou de repli depuis lequel le chien peut observer son environnement sans être dérangé par des stimulations/passages rapprochés fréquents – observer les endroits où le chien a le plus tendance à se coucher pour y installer son couchage
- prévoir un espace où le chien peut être laissé seul (sans possibilité d'interactions) dans le cas où il serait nécessaire de l'isoler (par exemple lors de l'accueil de personnes inconnues) – cet espace doit être associé positivement par le chien (friandises, Kong garni, "os" à ronger, etc.)
- l'espace de nourriture ne doit pas être un lieu de passage afin d'éviter des comportements liés à la protection de ressources

## avec les congénères

- les contacts en laisse sont déconseillés (tensions et impossibilité de prendre de la distance – attention aussi au fait que le chien apprend à tirer pour aller voir les congénères)
- privilégier les interactions en mouvement (balades, marches parallèles, etc.)
- observer les chiens en tout temps afin de détecter toute demande d'arrêt de l'interaction et intervenir si besoin (chaque propriétaire récupère son chien)
- ne permettre une interaction que si la situation est sereine et détendue
- lors d'une interaction, retirer les ressources (jouets par exemple) que les chiens pourraient avoir tendance à protéger

## avec les autres animaux

- le chien apprend à rester à distance de tous les animaux qu'il pourrait rencontrer
- dans les lieux sensibles (balades équestres par exemple), le chien est tenu en laisse si le rappel n'est pas garanti
- l'interaction avec le(s) chat(s) du foyer ne se fait que sur la sollicitation du chat et sous la supervision d'un adulte – prévoir un espace de repli pour le chat, inaccessible au chien
- l'interaction avec d'autres animaux du foyer (lapins, rongeurs, oiseaux, etc.) est déconseillée de par le stress qu'elle génère

## avec les humains

- toute interaction doit être sollicitée en appelant le chien et en l'invitant à se rapprocher
- un chien n'est pas nécessairement tout le temps disposé à se faire caresser
- en tout cas dans les premiers temps, privilégier les interactions qui induisent des associations positives (friandises, jeux, etc.)

## avec les enfants

- un chien et un enfant sont TOUJOURS sous la supervision d'un adulte !
- l'adulte apprend au chien à s'éloigner de l'enfant (guide et récompense la prise de distance) si une situation ne lui convient pas
- l'adulte apprend à l'enfant à proposer au chien de venir à soi pour interagir et à attendre qu'il vienne ou non
- l'adulte apprend à l'enfant à avoir des gestes doux et calmes
- l'adulte apprend à l'enfant à rester à distance du chien qui dort ou qui mange
- l'adulte apprend à l'enfant à attendre que le chien pose et s'écarte d'un jouet pour le prendre

# NOS CONSEILS POUR UNE ADOPTION RÉUSSIE

Tout propriétaire se doit de combler les besoins de son chien :

- besoins vitaux : alimentation, hydratation, repos, élimination
- besoins de sécurité
- besoins sociaux : interactions sociales agréables (humains et congénères), communication, création de liens
- besoins de dépense physique et mentale : liberté de mouvement, exploration, renifler, creuser, ronger, jouer, etc.

Certains besoins peuvent varier d'un chien à l'autre selon l'âge, la race, l'état de santé et les expériences vécues.

